

**Zeitschrift:** Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

**Band:** 16 (1929)

**Heft:** 1

**Artikel:** Maison communale à Hermance (Genève) : Frédéric Mezger, Architecte

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-15889>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



ENTRÉE PRINCIPALE DE LA MAISON COMMUNALE, HERMANCE

## MAISON COMMUNALE A HERMANCE (GENÈVE)

FRÉDÉRIC MEZGER, ARCHITECTE F.A.S., GENÈVE

Hermance est une pittoresque bourgade sur la rive gauche du lac Léman.

Dominée par la grosse tour du château des barons du Faucigny et flanquée encore d'ouvrages fortifiés, cette bourgade aux rues étroites nous montre de très nombreuses maisons du XVI<sup>e</sup> siècle avec leurs fenêtres caractéristiques à meneaux et accolades.

C'est dans ce cadre médiéval et empreint d'histoire qu'a été édifiée la Maison communale que nous reproduisons. Un concours restreint en 1917 en avait fait naître le projet de Fréd. Mezger, Genève, mais les travaux n'ont pu commencer qu'en décembre 1926.

Le seul terrain disponible fut celui entre le mur de fortification et la rivière Hermance, celle-ci constituant, d'autre part, limite territoriale entre la Suisse et la France.

Afin que le bâtiment n'ait point l'air exclu de la bourgade, il a été édifié sur les murs d'un préau surélevé et

dégagé par la démolition du vieux mur d'enceinte. Racordé ainsi à la petite agglomération, le bâtiment abrite les locaux communaux et les locaux scolaires. Nous trouvons au sous-sol, outre les locaux usuels, la bibliothèque et la salle de société. Au rez-de-chaussée, la Mairie et le Secrétariat ainsi que la classe enfantine; au premier étage, les classes primaires et, au second étage, le logement du régent principal.

L'extérieur reflète évidemment le caractère local, la pierre de taille jaune sertie dans un crépi gris ocre, spécial, à la truelle, la couverture en tuiles roses de Corcelles ainsi que le rouge rouillé des fenêtres et des portes apportent aux façades la chaleur voulue pour mériter du décor naturel qui les entoure.

L'intérieur exprime la simplicité et le coloris des temps nouveaux. Sols bruns en planelles d'asphalte, revêtements vert-bleu demi-mat en briques de Lausen, portes peintes en vieux bleu avec décor vermillon et application de fer

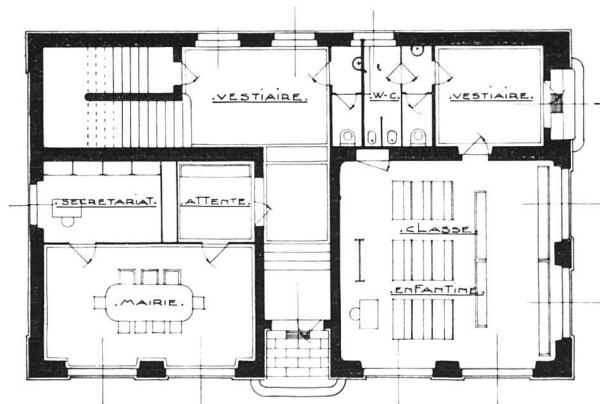


**MAISON COMMUNALE, HERMANCE / VUE PRINCIPALE / FRÉDÉRIC MEZGER, ARCHITECTE F.A.S., GENÈVE**

martelé. Le coloris est tout aussi vivant dans la salle du conseil malgré le sujet criticable du tableau peint par Jeanmaire; mobilier, lustre et boiserie en chêne patiné contrastent agréablement avec le haut des murs blancs et le plafond vert bronze.

Le gros œuvre est en maçonnerie de Meillerie et les planchers en béton armé avec corps creux et sous-couche

isolatrice de 3 cm. en pierre ponce. Le coût total de la construction, compris mobilier scolaire, mobilier de la salle du conseil, aménagement du préau, plantations et honoraires d'architecte s'élève à Fr. 144,715.—. Le prix du mètre cube selon norme S.I.A. est de Fr. 48.75, sans mobiliers, ni préau, ni plantations. La valeur du terrain n'est pas comprise.



Plans Ech. 1:200

